

Odontoiatria 21.1 La facturation des actes dentaires

La fatturazione degli atti dentali



1. Quel élément est essentiel lors du premier contact avec un patient handicapé ?
 - a. La durée très courte de la consultation
 - b. La première consultation et la prise de contact
 - c. Le choix de la musique dans la salle d'attente
 - d. La présence d'un grand parking devant le cabinet
2. À quoi sert principalement le questionnaire préalable ?
 - a. Choisir le jour de la prochaine consultation
 - b. Vérifier si le patient a payé la consultation précédente
 - c. Mieux connaître l'aspect médical et les habitudes de vie du patient
 - d. Tester le niveau de français du patient
3. Pourquoi la gestion du stress est-elle particulièrement importante pour les patients handicapés ?
 - a. Parce qu'ils ne peuvent jamais prendre de rendez-vous seuls
 - b. Parce qu'ils ne doivent pas remplir de questionnaire
 - c. Parce que la peur du dentiste est souvent plus forte chez eux
 - d. Parce qu'ils ne peuvent pas écouter de musique pendant les soins
4. Quelles sont des solutions mentionnées pour aider à la gestion du stress pendant les soins ?
 - a. Donner systématiquement des antibiotiques avant le rendez-vous
 - b. Toujours bander les yeux du patient
 - c. Raccourcir toutes les consultations à cinq minutes
 - d. Prémédication, hypnose par du personnel formé et MEOPA

1-b 2-c 3-c 4-d

2. Leggi il dialogo e rispondi alle domande.

Le dentiste a des questions sur la CCAM

Il dentista ha delle domande sulla CCAM

Le dentiste: J'ai quelques doutes sur certains actes de la CCAM. Vous pouvez m'expliquer ?

(Ho qualche dubbio su alcuni interventi della CCAM. Me li può spiegare?)

L'assistante: Bien sûr, docteur. Lesquels ?

(Certo, dottore. Quali?)

Le dentiste: D'abord, le coiffage pulpaire. Comment ça se facture ?

(Innanzitutto, il medicazione della polpa. Come si fattura?)

L'assistante: C'est le recouvrement d'une pulpe exposée. C'est un acte séparé du composite et il est totalement remboursé par la Sécurité sociale.

(È il rivestimento di una polpa esposta. È un atto separato dal composito ed è totalmente rimborsato dalla Previdenza sociale.)

Le dentiste: Très bien. Et le supplément pour les patients sous anticoagulants ?

(Molto bene. E il supplemento per i pazienti in trattamento anticoagulante?)

L'assistante: Vous l'ajoutez lors d'une extraction. Il compense le temps d'hémostase et il est aussi remboursé.	<i>(Lo si aggiunge durante un'estrazione. Compensa il tempo di emostasi ed è anch'esso rimborsato.)</i>
Le dentiste: D'accord. Et le supplément pour les patients dits « spéciaux » ?	<i>(D'accordo. E il supplemento per i pazienti cosiddetti "speciali"?)</i>
L'assistante: Il concerne les handicaps sévères ou les troubles qui empêchent la coopération. Il est remboursé si c'est bien justifié dans le dossier du patient.	<i>(Riguarda disabilità gravi o disturbi che impediscono la collaborazione. Viene rimborsato se è ben giustificato nella cartella del paziente.)</i>
Le dentiste: Et pour retirer un corps étranger dans un canal radiculaire ?	<i>(E per rimuovere un corpo estraneo da un canale radicolare?)</i>
L'assistante: L'ablation d'un corps étranger est un acte à part. Le tarif est libre, il est fixé par la clinique.	<i>(La rimozione di un corpo estraneo è un atto a parte. La tariffa è libera, la fissa la clinica.)</i>
Le dentiste: Et la Sécurité sociale rembourse quelque chose pour l'ablation d'un corps étranger ?	<i>(E la Previdenza sociale rimborsa qualcosa per la rimozione di un corpo estraneo?)</i>
L'assistante: Non, pas pour cet acte. Mais la mutuelle peut couvrir une partie, selon le contrat du patient.	<i>(No, non per questo atto. Ma la mutua può coprire una parte, a seconda del contratto del paziente.)</i>
Le dentiste: Donc il faut prévenir le patient.	<i>(Quindi bisogna avvisare il paziente.)</i>
L'assistante: Oui, il faut toujours annoncer le prix et vérifier sa mutuelle avant de programmer l'acte. C'est important pour le consentement éclairé.	<i>(Sì, bisogna sempre comunicare il prezzo e verificare la sua mutua prima di programmare l'intervento. È importante per il consenso informato.)</i>

1. Que dit l'assistante à propos du coiffage pulpaire ?
 - a. C'est un acte que la Sécurité sociale ne rembourse jamais.
 - b. C'est toujours gratuit, il n'a pas de code CCAM.
 - c. C'est un acte séparé du composite et totalement remboursé.
 - d. C'est un supplément réservé aux patients avec handicap.
2. Pourquoi le dentiste doit-il prévenir le patient avant l'ablation d'un corps étranger ?
 - a. Parce que l'acte n'est pas remboursé par la Sécurité sociale et le tarif est libre.
 - b. Parce que le Code de déontologie interdit d'annoncer les prix.
 - c. Parce que l'acte est obligatoire pour les patients sous anticoagulants.
 - d. Parce que la mutuelle rembourse toujours l'acte à 100 %.

1-c 2-a